COMMUNE



DE MOUDON

RAPPORT DE COMMISSION AU CONSEIL COMMUNAL

Objet:

Préavis No 30/18 – Demande de crédit de CHF 218'500.— destiné à l'achat de deux véhicules pour le service propreté urbaine, espace verts forêts

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Municipaux, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission nommée pour rapporter cet objet s'est réunie le mardi 29 mai 2018 à 19h00 à En Bronjon 9, service de la voirie.

Elle était composée de Mesdames Keetha Ponnan, Dominique Barbey-Mayor, Messieurs, Etienne Habegger, Selijman Ismajlji et Madame Eléonore Ramer rapportrice. La commission remercie, Madame Michèle Pidoux-Jorand pour toutes les explications précises et détaillées données durant cette séance ainsi que Monsieur Gilbert Pidoux chef de secteur propreté urbaine pour toutes les informations techniques.

Mme Michèle Pidoux et M. Gilbert Pidoux nous ont montré le véhicule incriminé un Meili 600, acheté en 2008 et devenu obsolète. Il devient coûteux en frais de réparation et entretien. Nous avons reçu des explications précises sur les avantages et les inconvénients des différents modèles. Les collaborateurs ont pu essayer le Meili version 2018 qui semble convenir à tous. Ce modèle après plusieurs mois de recherche est fabriqué entièrement en Suisse et bénéficie d'un bon service après-vente. Il est compatible avec divers accessoires (saleuse, lame à neige, citerne pour le traitement) déjà en possession de la voirie. Chaque employé en connait les fonctionnalités qui sont identiques avec le véhicule actuel ce qui simplifie la mise en service. Une dizaine de personnes utilise ce véhicule.

Nous constatons que ce choix a été réfléchi et fait avec sérieux en consultant également les utilisateurs.

Lors de l'achat du nouveau véhicule, la commission invite la Municipalité à étudier la reprise de l'ancien véhicule.

Concernant l'achat d'une camionnette avec pont alu basculant des 3 côtés les renseignements fournis par Mme Pidoux-Jorand ont montré le bien-fondé de cet achat. En effet, un véhicule manque pour les multiples tâches du nouveau service propreté urbaine espace verts et forêts.

Le choix du type IZUZU M21 nous semble approprié pour faciliter le travail;

- transport de personnes,
- pont basculant de 3 côtés (livraison de bois)
- possibilité de chargement de 1200Kg
- bonne maniabilité et excellente visibilité pour le chauffeur

Ce véhicule a été essayé par les employés et semble convenir aux utilisateurs. Ce modèle est robuste et fonctionnel.

Avec la fusion des 2 services forêt et voirie il nous semble indispensable d'acquérir un véhicule utilisable pour tous les collaborateurs communaux concernés.

En cas de refus, la Commune court le risque de devoir louer un véhicule au prix fort de CHF 4'000.— par mois.

Au vu des données citées et les explications fournies, la Commission approuve à l'unanimité l'achat des deux véhicules et invite le conseil communal à l'accepter.

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON,

- vu le préavis de la Municipalité No 30/18
- oui le rapport de la commission chargée de son étude et celui de de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- 1. autorise formellement la Municipalité à acquérir deux véhicules pour le service Propreté urbaine, espaces verts et forêts
- 2. accorde à cet effet, un crédit d'investissement maximum de CHF 218'500.—TVA comprise,
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
- 4. prend acte que cet investissement sera amorti en 10 ans maximum,
- 5. prend acte que l'excédent de charges d'exploitation lié à cet investissement, intérêts et amortissements compris, est estimé en moyenne à CHF 44'550,—par année,
- 6. donne un accord formel au fait que le montant de CHF 218'500.—soit emprunté en temps voulu, aux meilleures conditions du marché et dans le respect du plafond d'endettement autorisé.

Moudon, le 29 mai 2018

Au nom de la commission La rapportrice

Eléonore Ramer

El Rame